

Réunion publique de bilan de mi-mandat du 6 avril 2017

En décidant de faire cette réunion, je voulais présenter un bilan financier, les difficultés que je rencontre pour exercer pleinement cette fonction et surtout, que chaque Vézier entende les mêmes informations.

En effet, depuis le début de mon mandat, je peine à trouver pleinement ma place en tant que maire, alors que j'avais été sollicitée par certains membres du Conseil Municipal. Je ne me suis donc pas imposée et il est assez surprenant que certaines de ces personnes ne reconnaissent pas ma légitimité et ma responsabilité en tant que telle depuis le début du mandat...

Finances

Un de mes principaux soucis est la gestion financière de la commune. Nous devons avoir une gestion saine et raisonnée des finances communales pour continuer à investir et à faire que La Vèze reste une commune où il y fait bon vivre. Je constate que cet élément de contexte n'est pas forcément à l'esprit de tous. Ainsi la majorité du Conseil a voté en faveur de différentes mesures qui toucheront fortement nos finances et notre capacité à investir pour l'ensemble des Véziers, alors que je n'y étais pas favorable :

SIFALP : Groupement scolaire Arguel, Fontain, La Vèze et depuis janvier 2017, Pugey. Afin d'accueillir cette dernière commune, des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Le coût total estimé est élevé : 1.7 million d'euros soit 55 500 euros par an sur 20 ans pour La Vèze, c'est-à-dire 1353 € tout compris par élève (41 enfants Véziers en 2017). Que nous réserve l'avenir en cas d'augmentation du nombre d'élèves ?

Transport scolaire : depuis 2015 le Conseil a voté une participation financière au poste de l'accompagnatrice du bus méridien, poste non obligatoire, soit une somme de 1000 € par année scolaire.

Le SIVU SAGES gère les stades de football dont disposent les communes de La Vèze, Morre, Montfaucon et Gennes. La participation communale sera en 2017 de 4500 € pour seulement 5 enfants, un bon nombre d'enfants vont au club de football à Fontain.

Si nous faisons le calcul : un montant considérable est dévolu aux jeunes chaque année : SIFAL + SIVU SAGES + accompagnatrice du bus = près de 1500 euros par enfant.

Vous connaissez mon attachement au lien intergénérationnel et à la cohésion sociale entre tous. Nous devons le plus grand respect à nos aînés et ils doivent également être au centre de nos missions. La commune met à leur disposition la salle du Conseil Municipal un jeudi après-midi tous les 15 jours de septembre à mai et leur offre un repas par an en début d'année.

Comparativement aux montants prévus pour nos plus jeunes, le budget consacré à nos aînés est plutôt faible, je regrette ce manque d'équité. Le Conseil Municipal n'a pas, pour le moment réfléchi à des solutions pour cette population vieillissante qui peut rencontrer des difficultés : logement inadapté, personnes seules, revenus modestes. Quelles propositions pour cette tranche d'âge si ce n'est le départ de La Vèze pour une structure adaptée mais dont le financement n'est pas assuré.

La population d'âge intermédiaire doit pouvoir bénéficier aussi de prestations somme toute légitimes : aménagement des rues, réfection de la voirie, mise en sécurité de la traversée du village ; les chiffres INSEE sont parlants : 121 personnes de plus de 60 ans sur 450 habitants pour 64 jeunes de 3 à 16 ans

Force est de constater que ce sont les aînés qui ont constitué le patrimoine de la commune, et que les jeunes d'aujourd'hui, en grande partie, ne seront plus au village dans une dizaine d'années, du fait de leurs études et des diverses évolutions sociétales. Une majorité d'entre eux aura peut-être oublié ce que la commune aura dépensé pour eux dans les années 2016 et plus.

Je souhaiterais rééquilibrer cette balance même si je le concède, nos jeunes représentent l'avenir.

Sécurité du village

Je constate amèrement que les règles du code de la route ne sont pas respectées par certains usagers de la route dans notre village. J'en veux pour preuve le panneau devant le lavoir indiquant « arrêt interdit », certains s'arrêtent à cet endroit de manière inopinée notamment aux heures des bus ou bien lors des heures d'ouverture de la salle de musculation.

Je tiens à rappeler que l'arrêt tout comme le stationnement d'un véhicule à cet endroit est gênant et formellement interdit. Ce panneau « arrêt interdit » ne mentionne aucune réserve, il est valable pour toutes et tous.

De plus, les chauffeurs de car m'ont fait savoir que la descente de la rue des trois bassins est dangereuse (intersection avec la rue de l'église), mais je tiens à rappeler que les rues du centre-village n'ont pas été conçues pour le passage de bus de 50 places, donc évidemment les voiries ne sont pas adaptées.

La sécurité et le civisme concernent tout le monde, et en tant que Maire, je veille à protéger l'ensemble des habitants de La Vèze. Pour moi c'est une question de sécurité. La responsabilité du maire est engagée

Travaux réalisés

Je vais maintenant vous lister les travaux communaux réalisés depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale :

- Réhabilitation de l'ancien groupe scolaire : toiture, création d'un nouveau logement, aménagement bureau du syndicat du marais.
- Canalisation des eaux pluviales rue du marais et rue des tourbières.
- Aménagement place PMR (personnes à mobilité réduite), église, salle des fêtes et parking

Projets de travaux

Les projets pour le reste du mandat sont nombreux et notre vecteur commun est le bien vivre à La Vèze. Comme évoqué précédemment, les projets sont coûteux mais nous nous devons d'avoir une vision d'avenir pour notre commune. Les projets plus ou moins avancés en termes de dossiers sont les suivants :

- L'atelier communal rue des tourbières
- Mise en sécurité de la traversée du village
- Achèvement des travaux de l'ancien groupe scolaire (cour, aménagement places parking, réalisation d'un logement en continuité du syndicat du marais)
- Assainissement travaux obligatoires car le lagunage n'est plus règlementaire et de capacité insuffisante
- Entretien de la voirie
- Aménagement rue Blériot : éclairage et chaussée
- Eclairage public
- Mise en conformité du dispositif incendie
- Cône de sécurité de l'aérodrome
- Eglise

En résumé, je dirais que malgré les diverses tourmentes au sein du Conseil Municipal, je reste mobilisée, combative et optimiste pour notre commune. Bien qu'un peu déçue par les guerres d'egos qui peuvent éventuellement nuire à la cohésion de notre équipe, je ne désespère pas que chacun prendra ses responsabilités et n'aura qu'une seule chose en tête : la défense des intérêts communaux pour la cohésion communale, sans faire prévaloir les intérêts privés.

Je m'efforcerais chaque jour de gérer sagement les finances communales et la commune du mieux possible avec nos moyens et surtout à ne pas décevoir les Véziers.

Le Maire,

Catherine CUNET